

## Entraînement ciblé – Les participes passés Partie 2

Des participes passés mal accordés se trouvent dans les phrases suivantes. Saurez-vous les corriger?

1. « Des lions, j'en ai vus plusieurs l'an passé, lorsque je suis allé en Afrique. », dit Louise à ses petits-enfants ébahis.
2. Les biscuits que j'ai faits cuire hier ont été mangé rapidement.
3. Elles se sont maquillées les yeux avant d'aller rejoindre leurs amis.
4. Les dossiers que j'ai envoyés chercher n'ont pas été trouvé.
5. Des bleuets, j'en ai cueillis plusieurs. Ceux que j'ai mangé étaient délicieux.

### CORRECTION

\* Afin de maximiser les bienfaits de votre entraînement, prenez le temps de lire chaque explication donnée.

1. « Des lions, j'en ai vu plusieurs l'an passé, lorsque je suis allée en Afrique. », dit Louise à ses petits-enfants ébahis.

#### Règle

Le participe passé avec avoir précédé de **en** reste invariable, et ce, même si nous connaissons ce que le **en** (COD) représente (ici, le mot *lions*) et que celui-ci est placé devant le verbe.

#### Règle

*Allé* est un participe passé employé avec être (PPE). Le PPE s'accorde avec le **sujet** : « *Qui est-ce qui suis allé?* » → **je** (qui remplace **Louise**) Le sujet est féminin singulier, donc le participe passé doit être féminin singulier. → *allée*

---

2. Les biscuits que j'ai fait cuire hier ont été mangés rapidement.

#### Règle

Le participe passé *fait*, lorsqu'il est suivi d'un verbe à l'infinitif (ici, le verbe cuire) est toujours invariable.

#### Règle

*Mangé* est un participe passé employé avec être (PPE). Le PPE s'accorde avec le **sujet** : « *Qu'est-ce qui ont été mangé?* » → **les biscuits** Le sujet est masculin pluriel, donc le participe passé doit être masculin pluriel. → *mangés*

---

### 3. Elles se sont maquillé les yeux avant d'aller rejoindre leurs amis.

#### Règle

**Attention!** La répétition d'un pronom représentant la même personne (elles se) nous indique la présence d'un verbe pronominal. L'accord du participe passé d'un verbe pronominal demande une attention particulière. Nous devons d'abord déterminer s'il s'agit d'un verbe accidentellement pronominal (se conjugue aussi avec un seul pronom) ou essentiellement pronominal (se conjugue seulement avec deux pronoms). Le participe passé d'un verbe essentiellement pronominal s'accorde exactement comme n'importe quel autre participe passé avec être (PPE). Le participe passé d'un verbe accidentellement pronominal s'accorde, quant à lui, comme un participe passé avec avoir (PPA). Ici, le verbe *maquiller* est accidentellement pronominal, puisqu'il se conjugue également avec un seul pronom (je maquille, il maquille...). Ainsi, nous devons l'accorder comme un PPA, malgré la présence du verbe être (sont). Pour ce faire, nous devons remplacer, dans notre tête, *sont* par *ont* en posant la question qui nous permettra de trouver le COD : « Elles ont maquillé *quoi*? » → **les yeux** Comme le COD est placé après le verbe, le participe passé est invariable. → *maquillé*

---

### 4. Les dossiers que j'ai envoyé chercher n'ont pas été trouvés.

#### Règle

Nous avons affaire ici à un participe passé employé avec avoir particulier, puisqu'il est suivi d'un verbe à l'infinitif (chercher). Le PPA suivi d'un verbe à l'infinitif s'accorde avec le COD, si celui-ci est placé avant le verbe et S le COD fait l'action du verbe à l'infinitif. Pour trouver le COD, il faut tout d'abord trouver le **sujet**, car COD = S + V + ? « *Qui est-ce qui a envoyé?* » → **j'** À partir du sujet, il faut ensuite trouver le COD. « J'ai envoyé chercher *quoi*? » (Notez bien que l'on doit inclure le verbe à l'infinitif dans la question.) → **Les dossiers** Le COD est placé avant le verbe. Il nous reste à déterminer si celui-ci fait l'action du verbe à l'infinitif. Est-ce que ce sont les dossiers (COD) qui font l'action de chercher (verbe à l'infinitif)? NON! Ainsi, le PPA ne s'accorde pas. → *envoyé*

#### Règle

*Trouvé* est un participe passé employé avec être (PPE). Le PPE s'accorde avec le **sujet** : « *Qu'est-ce qui n'ont pas été trouvé?* » → **Les dossiers** Le sujet est masculin pluriel, donc le participe passé doit être masculin pluriel. → *trouvés*

---

### 5. Des bleuets, j'en ai cueilli plusieurs. Ceux que j'ai mangés étaient délicieux.

#### Règle

Le participe passé avec avoir précédé de **en** reste invariable, et ce, même si nous connaissons ce que le **en** (COD) représente (ici, le mot *bleuets*) et que celui-ci est placé devant le verbe.

#### Règle

*Mangé* est un participe passé employé avec avoir (PPA). Le PPA s'accorde avec le **COD** si celui-ci est placé **avant** le verbe. Pour trouver le COD, il faut tout d'abord trouver le **sujet**, car COD = **S** + V + ? « *Qui est-ce qui a mangé?* » → **j'** À partir du sujet, il faut ensuite trouver le COD. « J'ai mangé *quoi*? » **Ceux** (*pronom qui remplace bleuets*) Comme le COD est placé avant le verbe, on accorde le participe passé avec celui-ci. *Ceux* est masculin pluriel, donc le participe passé doit lui aussi être masculin pluriel. → *mangés*